

L'autonomie de l'Université

Le principe de l'«autonomie des hautes écoles» est inscrit depuis quelques années à différents niveaux. Ainsi, l'article 63a al. 3 2^e phrase de la Constitution fédérale (CF) oblige à tenir compte de l'«autonomie des hautes écoles» dans la coordination et la garantie de l'assurance de la qualité dans l'espace suisse des hautes écoles; l'art. 3 al. 2 de la loi sur l'université du canton de Fribourg dit, quant à

acquisitions et des enjeux sans être guidée par de quelconques intérêts (particuliers): le catalogue complet des branches (auquel l'Université de Fribourg accorde une grande importance) rend aussi possible une véritable interdisciplinarité. Cela va de pair avec un certain rôle culturel de l'Université ainsi qu'avec une motivation essentiellement intrinsèque des chercheurs et enseignants universitaires.

en aucun cas l'autonomie universitaire de sa substance. Il est certes difficile de déterminer cette substance et il ne s'agit pas ici d'un concept qui peut se définir de manière générale et abstraite. Mais il est néanmoins possible de définir quelques «glissières de sécurité». Deux d'entre elles, particulièrement importantes, sont l'autonomie académique et l'autonomie financière. S'agissant de cette dernière, il faut surtout que l'université jouisse d'une certaine liberté dans l'utilisation des fonds alloués dans un budget global. La première touche au rôle particulier de l'Université, que j'ai déjà mentionné: celle-ci doit être une institution dans laquelle il existe une large liberté sur les matières et contenus de recherches et d'enseignements. Cette liberté n'est pas seulement un prérequis à la raison d'être de l'Université mais aussi une condition de base pour qu'elle puisse apporter une contribution véritable à résoudre les questions sociétales et finalement avoir une recherche et un enseignement pertinents. L'«interdiction» de certains projets de recherche ou de la création de certains centres touche l'essence de l'autonomie académique et remet en question le rôle de l'Université en tant que telle. Les débats que suscite dans le canton de Fribourg la création du centre «Islam et Société» sont aussi à replacer dans ce contexte.



lui, que l'Université est autonome dans les limites de la loi. La liberté scientifique est en étroite corrélation avec l'autonomie des hautes écoles: ainsi, l'art. 20 CF garantit la liberté de l'enseignement et de la recherche scientifiques.

Il serait cependant erroné de conclure que ce récent ancrage explicite de l'autonomie des hautes écoles signifie qu'elle ne jouait «avant» aucun rôle. Au contraire, il est largement reconnu qu'il existait dans les universités modernes, dès leurs débuts, une tradition de liberté «spécifique». Le financement public de l'Université, d'usage depuis longtemps, montre aussi que celle-ci représente visiblement une valeur en elle-même pour la société. Cette «valeur en soi» de l'Université se manifeste de diverses manières. Sa mission d'aider la société à réfléchir sur elle-même joue, sans aucun doute, un rôle central en cela: en tant qu'institution libre de son enseignement et de ses recherches, elle doit permettre de réfléchir et d'explorer des rapports, des évolutions, des

Personne – pour autant que l'on sache – ne remet en question le principe de l'autonomie des hautes écoles. Cependant, cette autonomie ou la manière concrète de la vivre n'est pas banale du tout. Car – comme le formule aussi bien la loi fribourgeoise sur l'Université – l'autonomie universitaire est garantie seulement dans les limites de la loi, respectivement de la Constitution, elle ne peut donc se comprendre et se définir comme de l'«indépendance». Bien au contraire, financées en une forte proportion par des moyens publics, les universités gardent une certaine dépendance vis-à-vis des organismes payeurs, une dépendance visible dans les diverses compétences de ces derniers (notamment des compétences de nature financière et réglementaire). Il faut donc faire la part des choses et trouver un équilibre entre le principe d'autonomie des hautes écoles et les (autres) directives légales existantes, de manière à ce que les différents éléments puissent déployer un maximum d'effet. Cela implique aussi et précisément de ne vider



Astrid Epiney

Rectrice de l'Université de Fribourg
août 2015

Félicitations!

Nouveau rectorat

Les cinq nouveaux membres du Rectorat de l'Université de Fribourg ont débuté leur mandat 2015 – 2019. La Rectrice Astrid Epiney et les quatre Vice-recteurs proviennent chacun de l'une des cinq Facultés et ont été élus, l'année dernière, à l'unanimité par le Sénat de l'Université de Fribourg. Les dossiers thématiques seront répartis de la manière suivante: Astrid Epiney, rectrice, finances, personnel et bâtiments – Astrid Kaptijn, vice-rectrice, bibliothèques, relations internationales et égalité – Markus Gmür, vice-recteur, formation continue, Alumni, Fundraising – Rolf Ingold, vice-recteur, IT et recherche – Thomas Schmidt, vice-recteur, enseignement.

Prof. Gilbert Casaus

Le Ministère français des affaires étrangères et du développement international a nommé Gilbert Casaus, professeur au Domaine «Etudes européennes» de l'Université de Fribourg, au grade de Chevalier de l'ordre national du mérite.

Prof. Patrice Nordmann, D^r Laurent Poirel

Prof. Patrice Nordmann und D^r Laurent Poirel vom Lehrstuhl für Mikrobiologie der Universität Freiburg sind mit dem 3. Preis des Ypsomed Innovationsfonds prämiert worden – eine Anerkennung für die Entwicklung eines Schnelldiagnose-Tests gegen multiresistente Bakterien.

Prof. Christiana Fountoulakis

Les résultats de recherche de la professeure de droit fribourgeoise Christiana Fountoulakis vont dorénavant marquer le quotidien économique des 83 Etats signataires de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente. La nouveauté: ce n'est plus le droit national qui sera appliqué en cas de litige, mais la Convention des Nations Unies. La Cour fédérale de justice allemande a expressément rallié l'avis défendu par Christiana Fountoulakis pour clarifier une question litigieuse concernant la Convention sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

Prof. Victor Stoichita

L'Académie française a dévoilé son palmarès 2015. Parmi les lauréats figure le Professeur fribourgeois Victor Stoichita pour son roman «Oublier Bucarest». Un immense honneur pour une œuvre qu'il a rédigée dans une langue «étrangère».

Divers

Qui a peur des mathématiques?

Vous pensez que vous n'avez pas la bosse des maths? Le Département de mathématiques a une solution pour vous: Mathema, une application ludique et interactive, qui vous réconciliera avec les méandres de cette science.

Hugo Parlier et Paul Turner du Département de mathématiques de notre université ont mis au point une application qui permet d'appréhender les mathématiques avec un nouveau regard. Combinant textes accessibles, images, activités interactives, jeux et vidéos explicatives, Mathema place le monde mystérieux des mathématiques au bout de vos doigts.

Destinée principalement à un public adulte (dès 14 ans), l'application propose cependant des activités accessibles à tout âge. «L'approche scolaire donne des mathématiques une image qui n'est pas forcément très juste, explique Hugo Parlier. En tant que chercheurs, nous avons voulu partager le plaisir de naviguer dans ce monde, qui a la réputation d'être si difficile à communiquer, alors que c'est une matière qu'on peut vraiment expliquer et expérimenter.»

Tombooks (www.tom-books.com)

Würfelspiel aus Agora-Projekt gewinnt Preis in Österreich

Das Würfelspiel Ludix wurde im Rahmen des Agora-Projekts «Veni, vidi, ludique» kreiert. Es besteht aus vier Würfeln, mit denen die Spieler gültige römische Zahlen zusammenstellen müssen. Geeignet ist es für 2 bis 6 Spieler ab einem Alter von 10 Jahren. Von der Wiener Spielakademie wurde es in der Kategorie «Spiele mit Freunden» prämiert. Gemäss dem Österreichischen Spieleportal spieletest.at besticht Ludix durch seine «absolute Simplizität» und dadurch, dass der mathematische Verstand angekurbelt wird. Das Fazit: «Kaum Regeln für kaum Spielmaterial aber einen durchaus animierenden Zeitvertreib.»

Erhältlich ist Ludix in Spielwarenläden, in den Shops diverser archäologischer Museen der Schweiz sowie im Schweizer Spielmuseum in La Tour-de-Peilz.

Le saviez-vous?

À Fribourg/Freiburg se trouve la seule Faculté de théologie qui offre des programmes d'études complets en allemand et en français. La Faculté de théologie bilingue du Collège Universitaire Dominicain/Dominican University College à Ottawa (Canada) offre également

deux programmes complets de Bachelor en théologie: l'un en français et l'autre en anglais. Il y a là-bas des programmes bilingues orientés vers le diplôme civil de Master en théologie et vers le diplôme ecclésiastique de Licence ainsi que des programmes bilingues orientés vers le diplôme civil de Docteur en théologie et vers le diplôme ecclésiastique de Docteur en théologie.

Quali+

L'Università di Friburgo ha lanciato un nuovo ed esclusivo programma complementare, Quali+, per studenti particolarmente ambiziosi. Essi hanno la possibilità di acquisire, parallelamente ai loro studi di Master, delle qualifiche complementari in diritto, economia o filosofia. La realizzazione di questo programma è reso possibile grazie al sostegno finanziario di Michelin alla Fondazione Universitaria Friburgo. Per più ampie informazioni: www.unifr.ch/qualiplus.

Bons résultats des étudiants fribourgeois à Vienne

Le Willem C. Vis Moot Court s'est déroulé à Vienne, et cette année encore, l'équipe de l'Université de Fribourg composée d'Isabelle Cordey, Corinne Harte, Ekaterina Korolevskaya et Alec Ray et leurs coaches, Nathalie Aymon et Benjamin Trachsel, en est revenue avec les honneurs. Lors de cette compétition, les étudiants ont pu développer de solides connaissances en droit de l'arbitrage et en droit commercial international.

Le Willem C. Vis Moot est l'un des plus prestigieux procès fictifs à l'occasion duquel trois cents équipes s'affrontent, d'abord par échange de mémoires, puis par plaidoirie.

Impressum Alumni ■ Info

Alumni et Amis UniFR

Miséricorde 4210 – CH-1700 Fribourg

Téléphone +41 (0) 26 300 70 33

Fax +41 (0) 26 300 96 95

alumni@unifr.ch

www.unifr.ch/alumni

Tirage français 12200 Ex.

allemand 15900 Ex.

Parution une fois par année

Prépresse et impression: Canisius – Impression et Graphisme, Fribourg

Portrait: René Brülhart

Directeur de l'Autorité d'information financière du Vatican

René Brülhart a grandi à Guin; après un apprentissage bancaire et une maturité commerciale au collège St-Michel, il a étudié le droit à l'Université de Fribourg avant d'entreprendre un LL.M. aux Pays-Bas. Il a ensuite travaillé dans différentes études d'avocats à Bruxelles et à Zurich avant de devenir directeur remplaçant puis directeur de la Financial Intelligence Unit de la principauté du Liechtenstein. En été 2012, il a pris ses fonctions au Vatican.

Pourquoi et comment avez-vous été nommé directeur de l'Autorité financière du Vatican?

Mon activité au Vatican a commencé en septembre 2012 par un mandat de conseiller du Saint-Siège. Peu après, en novembre 2012, j'ai repris la direction opérationnelle de l'Autorité d'information financière du Vatican, l'Autorità Informazione Finanziaria (AIF). Le Pape François m'a nommé président de l'AIF en novembre 2014.

Pourriez-vous expliquer en quelques phrases en quoi consiste votre travail actuel au Vatican?

Il s'agit en premier lieu de mettre en place un système opérationnel et stable pour éviter d'éventuels abus financiers au Vatican. On a ainsi créé, durant ces trois dernières années, un nouveau cadre juridique et institutionnel. Concrètement, le motu proprio du 8 août 2013 a introduit un renforcement massif du contrôle – que l'AIF exerce – et, le 8 octobre 2013, une loi sur le blanchiment d'argent fondamentalement nouvelle est entrée en vigueur. Sur le plan international, en devenant membre de l'Egmont Group, le réseau mondial des cellules nationales de renseignements sur le blanchiment d'argent, ainsi que par la signature de nombreuses conventions de coopération telles celles avec les Etats-Unis, l'Allemagne, la France ou l'Italie, on a créé un environnement favorable à une coopération internationale ciblée.

Mon activité comporte également un élément consultatif, notamment en lien avec les développements internationaux.

Vous êtes entouré d'un conseil directif dont fait partie également Juan Zarate. Celui-ci est l'inventeur de la doctrine de «guerre financière».

En quoi votre mission se rapproche-t-elle de cette doctrine?

Le Vatican est une institution globale et cela se reflète également dans la composition du

comité directeur de l'AIF. L'un de ses membres est Juan Zarate, ancien conseiller du président américain en matière de sécurité. Son livre illustre de manière parlante l'utilisation et l'effet des sanctions économiques ciblées, notamment dans la lutte contre le financement du terrorisme. Il n'y a pas de comparaison avec la situation du Vatican. Le dollar américain reste la monnaie globale, ce qui permet au gouvernement américain un contrôle direct sur la compensation du dollar. Il peut ainsi exercer une pression ciblée sur certains instituts financiers. Cela n'a rien à voir avec les travaux de l'AIF. Notre doctrine vers l'extérieur est plutôt de nature morale.

L'IOR, l'institut pour les œuvres de la religion, n'est pas une banque commerciale. Pourquoi a-t-il eu besoin de faire appel à vous? Quelles sont ses fragilités par rapport à une place financière?

Au Vatican, il n'y a pas de place financière au sens propre du terme. Il n'y a ni banques commerciales, ni assurances, ni Bourse. Mais il y a un institut financier, l'IOR qui a des activités financières. Le Vatican est une institution globale, ce qui a obligatoirement des répercussions aussi sur ses activités financières. Des incidents survenus ces dernières années ont montré qu'il était inévitable d'intégrer le système financier global et donc de respecter les standards internationaux.

Il est dit (Matthieu 6,24) qu'on ne peut servir Dieu et Mammon. Comment vivez-vous le monde de la finance au Vatican?

Il faut voir l'argent pour ce qu'il est, c'est-à-dire un instrument, un moyen pour arriver à un but et non un but en soi. C'est une règle qui s'applique tout particulièrement aux activités financières du Vatican.

On vous décrit comme un James Bond de la lutte contre le blanchiment d'argent. Tout le monde ou presque connaît le mode de vie de James Bond. Le vôtre a-t-il des ressemblances avec lui?

Laissons la fiction être ce qu'elle est: de la fiction.

Quelles qualités faut-il avoir pour effectuer votre travail?

Une vision d'ensemble, un minimum de pragmatisme et de flexibilité ainsi que la volonté de



communiquer de manière ouverte et de «construire des ponts» pour trouver des solutions communes.

Vos études à l'Université de Fribourg vous ont-elles préparé à votre travail actuel?

Elles ne lui ont en tout cas pas nui (rires). Blague à part, les études à l'Université de Fribourg m'ont donné une base solide pour mes activités passées et actuelles, notamment par le fait d'avoir été encouragé à jeter un regard critique sur la matière et à établir des liens entre les éléments.

Quel est votre pire souvenir du temps de vos études et quel est votre meilleur souvenir?

J'ai mené à Fribourg une vie d'étudiant relativement bien remplie... (rires).

Qu'ai-je oublié de vous demander?

Beaucoup de choses...

Important!

Ceci vous concerne mesdames...

Lors de l'assemblée du 14 novembre 2014, nous vous avons annoncé une future collaboration avec l'Association fribourgeoise des femmes diplômées des universités. Celle-ci est maintenant en place et nous en sommes enchantés.

N'hésitez pas à profiter aussi des avantages que vous offre l'Association fribourgeoise des femmes diplômées des universités. Il vous suffit de nous en informer par mail ou par téléphone. Le montant de la cotisation reste bien entendu le même!

Les liens alumni s'étendent!

En 2013, nous avons «accueilli» au sein de notre association les quelques 1700 membres de l'organisation des anciens étudiants en économie (Alumni SES). Lors de notre assemblée en 2014, nous vous avons annoncé une collaboration avec l'Association fribourgeoise des femmes diplômées des universités. Celle-ci est maintenant réalité (voir information ci-dessus). La Faculté de Droit est actuellement en phase de création d'un groupe d'alumni et le contact entre nous est très bon. Nous collaborons également avec les MedAlumni.

Vous le voyez: **UniFR un jour, UniFR toujours!**

Notre Assemblée 2014 en quelques images!



Agenda des Amis

Vendredi 13 novembre 2015

- 15h00 Assemblée des Alumni et Amis UniFR
- 16h30 Astrid Epiney
Rectrice de l'Université de Fribourg
- 17h15 Dr René Brülhart
Directeur
de l'Autorité d'information financière du Vatican
- 18h15 Apéritif

Agenda de l'Université

Samedi 14 novembre 2015

Dies academicus

Vous trouverez toutes ces informations sur notre site Internet:

www.unifr.ch/alumni

Votre don sera utilisé afin de soutenir des projets dignes d'intérêt pour l'Université et pour développer les réseaux entre alumni/alumnae.

IBAN CH73 0076 8015 0500 4860 5

Merci!

Corrections des données

Online sur internet
www.unifr.ch/alumni/update

Par mail: **alumni@unifr.ch**

Par fax: **026 300 96 95**